

Fiche

La France du XI^e siècle est divisée en fiefs, aux mains de seigneurs dont certains sont plus puissants que le roi de France. Quelle est alors la place de la royauté, dans ce système féodal ? Comment les Capétiens développent-ils le domaine royal et le pouvoir du souverain ?

I. La monarchie féodale

- Le roi de France est sacré au cours d'une cérémonie qui se déroule le plus souvent à **Reims** ; il est oint de **l'huile de la Sainte Ampoule** (le saint chrême) et reçoit **les insignes** de son pouvoir : la couronne, le sceptre, la main de justice, les éperons et l'épée. Le sacre lui donne, aux yeux de ses sujets, des pouvoirs surnaturels : il aurait ainsi le pouvoir miraculeux de guérir les malades atteints des écrouelles (grave maladie de peau).
- Le roi est aussi **le protecteur de l'Église** : il fait des dons aux monastères, fonde des églises dans les villages ou dans les bourgs neufs. Il secourt les clercs lorsque des seigneurs menacent leurs biens. Il nomme les évêques d'une grande partie du royaume, les choisissant dans sa famille ou dans son entourage.
- Les grands seigneurs sont les **vassaux du roi de France**. Ils lui prêtent serment de fidélité. Il est admis au XIII^e siècle que le roi a une place privilégiée.

II. L'extension du domaine royal

- La puissance réelle et les ressources du roi viennent **du domaine royal**. Il y exerce directement sa puissance seigneuriale. À l'avènement des Capétiens, en 987, le domaine royal s'étend **de Compiègne à Orléans**. Il est petit mais situé dans une région riche et peuplée, aux sols fertiles et aux villes actives, animée par deux fleuves : la Seine et la Loire.
- Le domaine royal **s'agrandit au XII^e siècle**. Ainsi, Louis VI le Gros (règne de 1108 à 1137) et Louis VII le Jeune (règne de 1137 à 1180) renforcent leur autorité en luttant contre les châtelains pillards. Ils interviennent davantage hors de leur domaine. Louis VII, notamment, prend la tête de la deuxième croisade. En 1137, il épouse Aliénor d'Aquitaine et prend le titre de duc d'Aquitaine. Mais il divorce en 1152 : Aliénor se remarie au plus grand vassal du roi de France, Henri Plantagenêt, roi d'Angleterre.
- Lorsque Philippe Auguste monte sur le trône en 1180, Henri II est maître de l'ouest du royaume. Le roi de France ne peut lutter ouvertement contre le Plantagenêt, son vassal, sans se rendre coupable de félonie. En revanche, il soutient ses fils puis, pendant le règne de Richard Cœur de Lion, son frère, Jean sans Terre, qui devient roi à son tour. Philippe Auguste l'accuse alors de n'avoir pas rempli ses obligations et confisque ses terres continentales. Après **la bataille de Bouvines**, en 1214, **le domaine royal s'agrandit** de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou. Jean ne conserve que la Guyenne.

III. L'accroissement du pouvoir royal

- Les succès de Philippe Auguste accroissent son pouvoir. Des églises, des abbayes, des bourgades se placent de plus en plus sous sa protection. Il développe **l'administration centrale**, en nommant notamment des sénéchaux, dans les provinces du nord, et des baillis, dans les provinces du Sud.
- L'essor économique de cette période profite aussi au roi de France. Dans les provinces nouvellement annexées, des taxes perçues sur le commerce alimentent le trésor. Philippe Auguste bénéficie du renouveau des villes. Il établit des villes « franches » aux frontières du domaine, confirme des chartes sur l'ensemble du royaume. En échange, les villes lui fournissent de l'argent et une aide militaire. **Paris devient la capitale du royaume.**